

9 décembre 2024

L'État du marché

Information la plus récente sur les marchés par l'équipe de Patrimoine Richardson

Patrimoine
RICHARDSON

Vente à perte à des fins fiscales : une courte liste de candidats

Sommaire : À cette période de l'année, les ventes à perte à des fins fiscales permettent souvent à des titres malmenés de rebondir en janvier lorsque les investisseurs les rachètent après le délai prescrit. Toutefois, cette année, compte tenu de la courte liste de candidats et des solides gains enregistrés par les marchés au cours des deux dernières années, ce pourrait être l'inverse. La plupart des investisseurs pourraient en effet attendre à l'an prochain pour réaliser ces excellents gains afin de repousser d'une autre année l'impôt à payer.

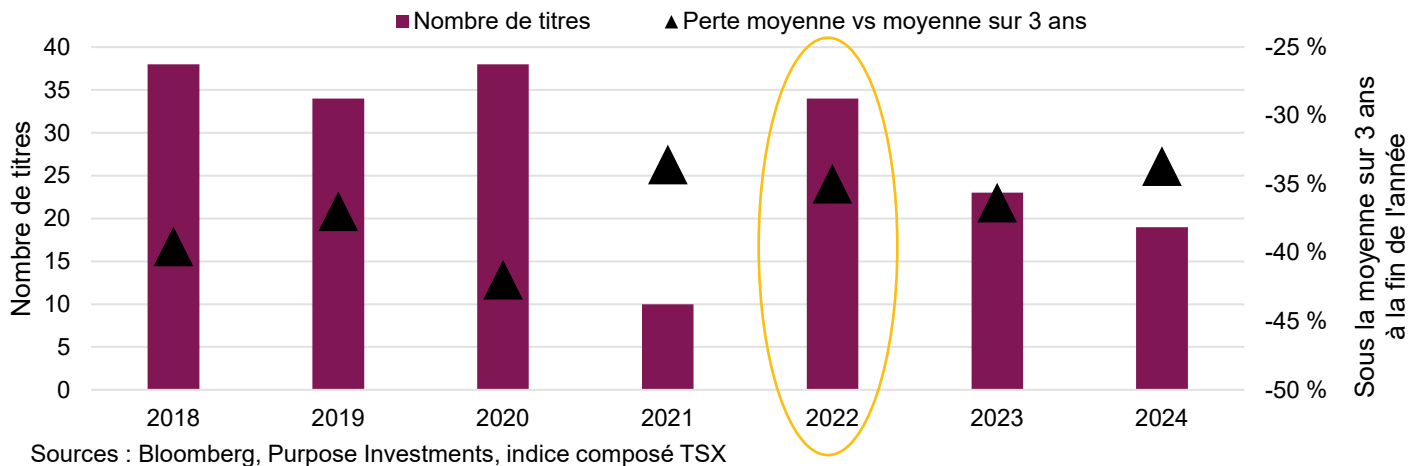
Voici revenu ce temps de l'année où l'on pense un peu plus à offrir de jolis cadeaux à nos proches... et à utiliser la stratégie de vente à perte à des fins fiscales. Cette stratégie est couramment utilisée par ceux qui détiennent des titres individuels. Elle consiste à cibler et à vendre ceux qui ont perdu de la valeur par rapport à leur prix de base pendant l'année ou qui présentent une perte en capital non réalisée. Une fois réalisée, la perte peut servir à compenser les gains d'autres titres ou être mise en réserve pour des gains futurs. La société vendue peut ensuite être rachetée après un certain délai.

En quoi cette année est-elle inhabituelle? Comme les marchés viennent de connaître deux excellentes années, les candidats à une vente à perte à des fins fiscales se font rares. Nous avons mené une analyse sur les sept dernières années afin de déterminer combien de sociétés membres du TSX s'affichaient en recul de plus de 20 % vers la fin de l'année par rapport à leur cours moyen des trois années précédentes (les noms des titres sont fournis plus loin). Les titres qui affichent un repli important par rapport à leur moyenne sur trois ans sont assurément de bons candidats à une vente à perte à des fins fiscales. Or en ce moment, seulement 19 titres ont baissé de plus de 20 % (barres mauves dans le graphique), et le déclin n'est pas aussi marqué que par les années passées (triangle noir). C'est le nombre le plus faible depuis 2021, et 2024 commence de plus en plus à ressembler à 2021.

Craig Basinger, CFA

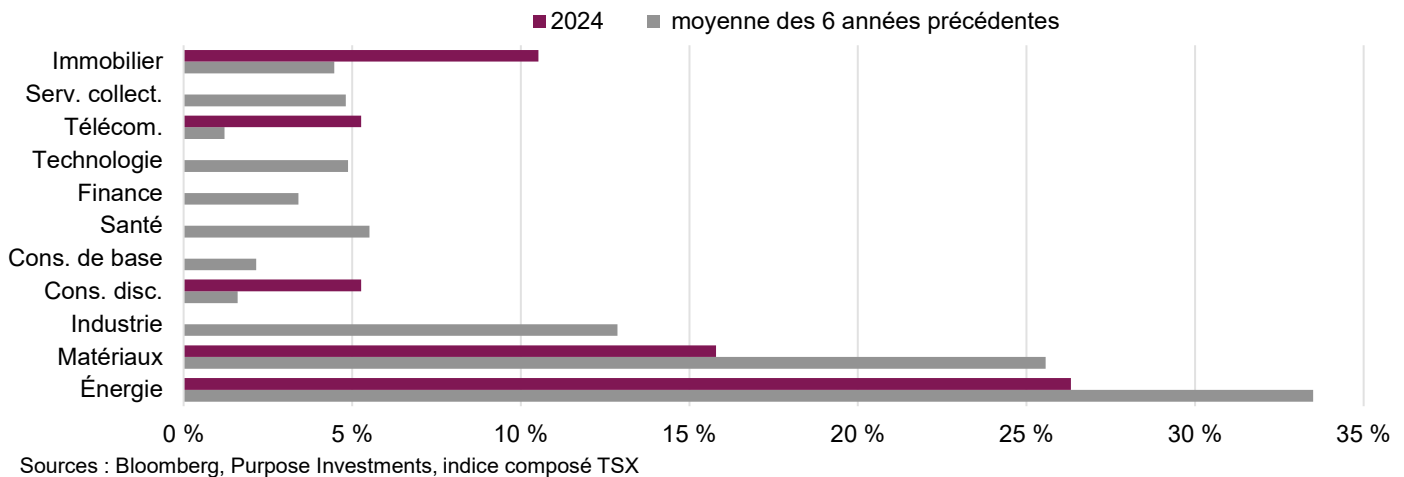
[Inscrivez-vous ici](#) si vous ne recevez pas déjà L'État du marché directement dans votre boîte de réception.

Moins de candidats pour les ventes à perte à des fins fiscales et pertes moins importantes que par les années passées



Ce n'est pas la seule raison pour laquelle cette année paraît un peu inhabituelle. La capitalisation boursière moyenne des candidats à une vente à perte à des fins fiscales tend à être plus petite. Au cours des six dernières années, elle était d'environ 3,4 milliards \$. Cette année, elle est de 6,7 milliards \$, et BCE et Nutrien font passablement grimper la moyenne. La répartition sectorielle est aussi fort différente. Souvent, on trouve une forte concentration de candidats à une vente à perte à des fins fiscales dans les secteurs des ressources, de l'énergie et des matériaux. Cette année, il y en a moins dans le secteur des ressources et plus dans les secteurs des télécommunications, de la consommation discrétionnaire et de l'immobilier.

Ventilation des candidats à une vente à perte à des fins fiscales – immobilier, télécommunications et consommation discrétionnaire vs ressources

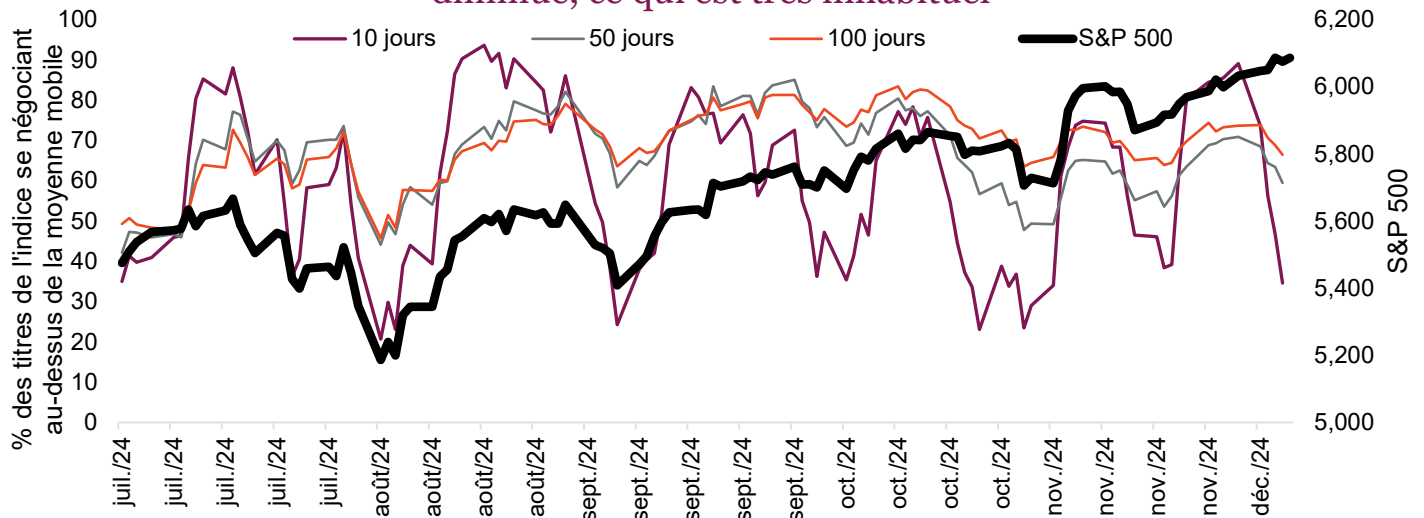


Les ventes à perte à des fins fiscales créent des pressions de vente supplémentaires sur les candidats à cette stratégie lorsque l'année civile tire à sa fin. Puis, en supposant que des investisseurs les rachètent au début de la nouvelle année, certaines pressions d'achat s'observent en janvier. Cela contribue à l'« effet janvier », qui est habituellement plus marqué pour les titres à petite capitalisation (qui tendent à être plus sensibles aux pressions d'achat et de vente parce qu'ils sont moins liquides).

Les choses pourraient toutefois être différentes en 2024. Comme la plupart des marchés ont fait des gains ces deux dernières années, les ventes à perte à des fins fiscales n'ont pas la même importance cette année. D'ailleurs, plus de gens pourraient attendre à l'an prochain pour réaliser une partie de ces gains appréciables de la dernière année et reporter ainsi la facture d'impôt à l'année d'imposition 2025 (payable en 2026 dans la plupart des cas). Cette année, le report de la réalisation des gains en capital pourrait être davantage un enjeu que les ventes à perte à des fins fiscales.

S'il y a une chose que nous avons apprise avec les années, c'est que les marchés bougent souvent plus rapidement et plus tôt qu'on ne l'avait prévu. Sans doute que beaucoup de gens en sont venus à la conclusion que des pressions de vente pourraient s'exercer en janvier au moment où les investisseurs voudront réaliser les excellents gains des dernières années. Aussi, ils cherchent des moyens de le faire plus tôt, peut-être en vendant les titres dans des comptes libres d'impôt ou en utilisant des options ou des produits dérivés pour exécuter la stratégie sans générer de gains en capital, difficile à dire. Par contre un phénomène étrange a commencé à émerger, même du côté du puissant indice S&P 500 : l'ampleur diminue assez rapidement, pendant que le marché enchaîne les nouveaux records.

Pendant que le marché enchaîne les nouveaux records, son ampleur diminue, ce qui est très inhabituel



Sources : Bloomberg, Purpose Investments

Seulement 34 % des composantes du S&P 500 se négocient au-dessus de leur moyenne mobile à 10 jours. Évidemment 10 jours ce n'est pas très long, mais la moyenne à 20 jours diminue rapidement elle aussi et la même tendance semble se dessiner pour les périodes plus longues. Or une ampleur qui s'érode alors que l'indice bat des records n'a rien d'encourageant. Le temps est peut-être venu de réaliser une partie de ces gains extraordinaires des dernières années et d'attendre un point d'entrée plus intéressant, en particulier si une telle occasion devait se présenter en janvier.

Nom du titre	Secteur	Écart en % vs moy. sur 3 ans
TILRAY BRANDS INC	Santé	-55%
SSR MINING INC	Matériaux	-51%
ALGONQUIN POWER & UTILITIES	Serv. collect.	-41%
NORTHWEST HEALTHCARE PROPERT	Immobilier	-40%
BLACKBERRY LTD	Tech. de l'information	-40%
INNERGEX RENEWABLE ENERGY	Serv. collect.	-35%
SUPERIOR PLUS CORP	Serv. collect.	-35%
PAREX RESOURCES INC	Énergie	-34%
NORTHLAND POWER INC	Serv. collect.	-34%
BCE INC	Serv. de comm.	-33%
ALLIED PROPERTIES REAL ESTAT	Immobilier	-30%
BIRCHCLIFF ENERGY LTD	Énergie	-30%
BRP INC/CA- SUB VOTING	Cons. disc.	-29%
VERMILION ENERGY INC	Énergie	-28%
NUTRIEN LTD	Matériaux	-27%
STORAGEVAULT CANADA INC	Immobilier	-26%
BAYTEX ENERGY CORP	Énergie	-25%
FIRST QUANTUM MINERALS LTD	Matériaux	-24%
VEREN INC	Énergie	-22%

Source : Bloomberg, au 6 déc. 2024

Sources : Les graphiques ont été produits par Bloomberg L.P., Purpose Investments Inc. et Patrimoine Richardson, à moins d'indication contraire.

Le contenu de cette publication a été rédigé et produit par Purpose Investments Inc. à partir de ses recherches et est utilisé par Patrimoine Richardson Limitée à titre d'information seulement.

* Ce rapport a été rédigé par Craig Basinger, stratège en chef des marchés, Purpose Investments Inc. Craig Basinger a été muté chez Purpose Investments Inc. le 1^{er} septembre 2021.

Avis juridiques

Patrimoine Richardson Limitée

Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles de l'auteur et elles ne sauraient être attribuées à Patrimoine Richardson Limitée ou à ses sociétés affiliées. Les opinions, estimations et autres renseignements contenus dans ce rapport reflètent le point de vue de l'auteur à la date du rapport et sont sujets à changement sans préavis. Nous ne garantissons pas l'exhaustivité ou l'exactitude de ces renseignements et nous demandons aux lecteurs de ne pas prendre de décision sur la foi de ces renseignements. Avant de donner suite à une recommandation, les investisseurs doivent déterminer si celle-ci convient à leur situation particulière et, au besoin, obtenir un avis professionnel. Le rendement passé n'est pas garant des résultats futurs. Les commentaires contenus dans la présente sont de nature générale et ne sauraient constituer ou être réputés constituer des conseils juridiques ou fiscaux pour quiconque. En conséquence, les lecteurs sont invités à consulter leur propre conseiller fiscal ou juridique au sujet des conséquences fiscales dans leur situation particulière.

Patrimoine Richardson est une marque de commerce de James Richardson & Fils, Limitée utilisée sous licence.

Purpose Investments Inc.

Purpose Investments Inc. est une société de placements inscrite. Les placements dans des fonds d'investissement peuvent donner lieu à des commissions, des commissions de suivi et des frais et des dépenses de gestion. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Si les titres sont achetés ou vendus sur un marché boursier, vous pourriez payer plus ou recevoir moins que leur valeur liquidative courante. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit.

Déclarations prospectives

Les déclarations prospectives sont fondées sur les attentes, les estimations, les prévisions et les projections actuelles basées sur les convictions et les hypothèses de l'auteur. Ces déclarations comportent des risques et des incertitudes et rien ne garantit que le rendement ou les résultats futurs, les estimations ou les attentes se concrétiseront, et les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux qui sont exprimés, sous-entendus ou envisagés dans les déclarations prospectives. Les opinions, estimations et autres renseignements reflètent le point de vue de l'auteur à la date du présent rapport et peuvent changer sans préavis. Ni Purpose Investments ni Patrimoine Richardson ne garantissent l'exhaustivité ou l'exactitude de ces renseignements, et les lecteurs ne devraient pas prendre de décision sur la foi de ces renseignements. Avant de donner suite à une recommandation, les investisseurs doivent déterminer si celle-ci convient à leur situation particulière et, au besoin, obtenir un avis professionnel. Le rendement passé n'est pas garant des résultats futurs. Ces déclarations comportent des risques et des incertitudes et rien ne garantit que le rendement ou les résultats futurs, les estimations ou les attentes se concrétiseront, et les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux qui sont exprimés, sous-entendus ou envisagés dans les déclarations prospectives. La société ne s'engage aucunement à mettre à jour ou à réviser de tels énoncés prospectifs à la lumière de nouvelles données, d'événements futurs ou de tout autre facteur qui pourrait influencer sur ces renseignements et décline toute responsabilité à cet égard, sauf si la loi l'exige.

Avant de donner suite à une recommandation, les investisseurs doivent déterminer si celle-ci convient à leur situation particulière et, au besoin, obtenir un avis professionnel.

Bien que les renseignements contenus dans ce document aient été obtenus de sources considérées fiables, nous ne pouvons en garantir l'exactitude et l'exhaustivité. Ce rapport n'est pas une publication ou un rapport de recherche officiel de Patrimoine Richardson ou de Purpose Investments et ne doit en aucun cas servir à des fins de sollicitation dans tout territoire.

Ce document ne doit pas être diffusé dans le public. Il est fourni à titre d'information seulement et il ne doit pas être considéré comme une offre de valeurs mobilières ni comme une sollicitation d'achat, une offre de vente ou une recommandation visant un titre.

Patrimoine Richardson Limitée, membre du Fonds canadien de protection des investisseurs.

Patrimoine Richardson est une marque de commerce de James Richardson & Fils, Limitée utilisée sous licence.